

## CRECHE INTER-ENTREPRISES

« LES MINIPOUCES »

Une crèche destinée aux  
entreprises, associations  
et collectivités

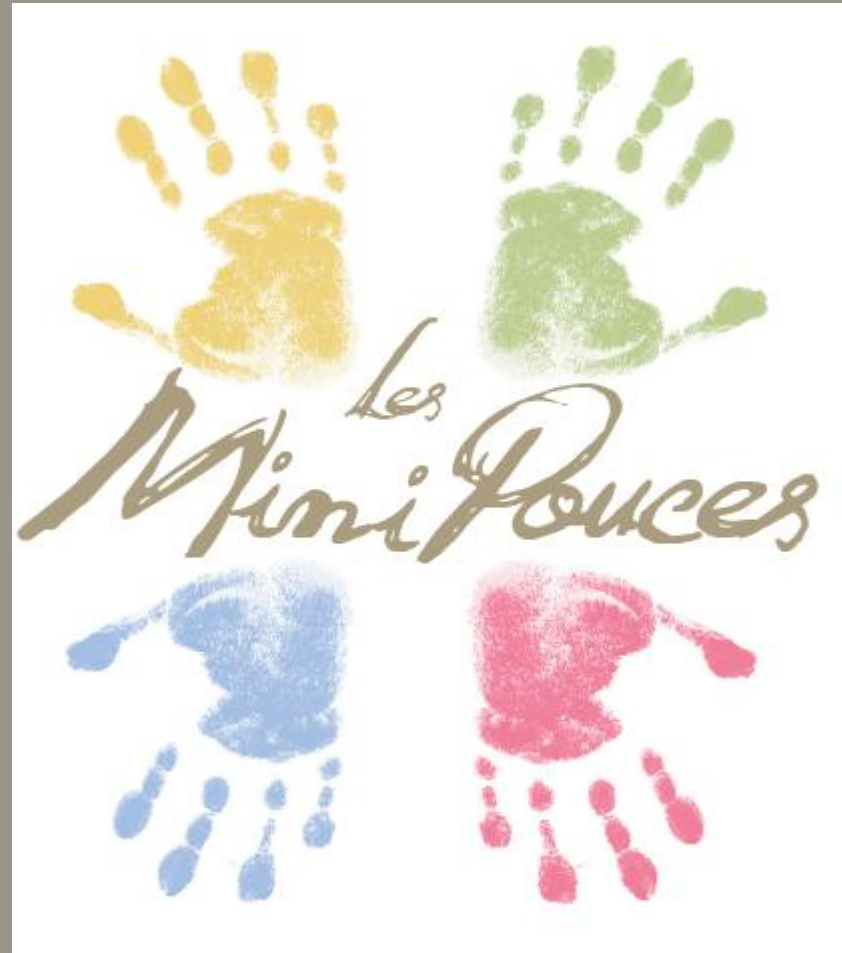
[www.lesminipouces.com](http://www.lesminipouces.com)

[lespetitspouces@live.fr](mailto:lespetitspouces@live.fr)

tel: 06 15 47 22 88

Ou 06 17 62 75 65

*Agrée par la C.A.F. et la P.M.I*



• *Pourquoi devenir partenaire ?*

« LES MINIPOUCES »



- Favoriser l'articulation vie professionnelle – vie familiale en offrant un système de garde parfaitement adapté aux horaires de travail
- Des salariés motivés et réactifs
- Faciliter le recrutement et la fidélisation du personnel
- Réduire les coûts liés à l'absentéisme ou à la gestion des plannings
- S'engager en faveur de la parité

*Un dispositif simple, une entreprise performante*

« LES MINIPOUCES »



- *Le fonctionnement*

- *Age* : de 10 semaines à l'entrée à l'école maternelle
- *Aucune* condition géographique du lieu d'habitation
- *Ouverture* : 51 semaines par an, sans fermeture l'été
- *Jours d'ouverture* : du Lundi au Samedi, de 7h à 19h
- Pour les parents, *coût identique* à une crèche classique
- Réaménagement des contrats d'accueil en fonction du *besoin* des parents

*Un accueil souple et flexible, des salariés sereins*



## • Quels avantages financiers ?

- **Déduction** fiscale sans aucun investissement
- **Le Crédit d'Impôt Famille (CIF)**, une mesure **simple**, accessible au secteur privé, secteur public et associatif dès lors qu'ils sont soumis à l'IS ou à l'IR
- **Le bénéfice du CIF** représente **50%** accordé aux entreprises sans restriction de statut juridique ou de secteur d'activité
- Le coût d'une place rentre dans les charges déductibles du résultat fiscal de l'entreprise, permettant une économie d'impôt sur les sociétés **supplémentaire** de 33%
- Les employeurs non éligibles au Crédit d'Impôt Famille bénéficient du **Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)** mis en place par la CAF ou la MSA



- *Comment devenir partenaire ?*
- *Simplicité* : une convention vous permettra de devenir l'un des partenaires de la crèche
- *Réactivité* : nous analysons les demandes et mettons en place des critères d'attribution en fonction des places disponibles réservées par nos partenaires
- *Souplesse* : la gestion des inscriptions, des plannings et des relations avec les parents est assurée par la crèche

# Ils nous font confiance :



« LES MINIPOUCES »



- *Pour Finir . . . .*
- *Une crèche réactive, disponible, à l'écoute des besoins des parents salariés*
- *La crèche s'engage à fournir à ses partenaires un suivi sur le fonctionnement de l'établissement et à trouver rapidement des solutions aux problèmes de garde d'enfants rencontrés par les salariés*
- *Un service nouveau au profit de tous les acteurs publics et privés*